

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1091** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Face aux gouverneurs de provinces

# Félix Tshisekedi brandit le bâton !

**Transport en commun**  
**Cinquante bus TRANSCO mis en service**



(Lire en page 5)



**Au terme d'un contrat d'une année** (Lire en page 12)  
**Drazen Cvetkovic quitte Mazembe !**

**Léopards A' : 9 joueurs du TP Mazembe sur la pré-liste de Florent Ibenge** (Page 11)

**Mike Hammer :**

«L'éligibilité à l'AGOA est un signal fort que sous la direction du président Tshisekedi, la RDC est ouverte aux investissements étrangers»

Pour Mike Hammer, cette éligibilité est une preuve que sous le leadership du chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Congo-Kinshasa est de nouveau ouvert aux investissements étrangers.

«L'éligibilité à l'AGOA est un signal fort que sous la direction du président Tshisekedi, la RDC est ouverte aux investissements étrangers», a déclaré Mike Hammer.

Dans la foulée, le diplomate américain a appelé les entrepreneurs Congolais à profiter de cette opportunité.

«Le moment est venu pour les entrepreneurs Congolais de profiter de cette opportunité, et les entreprises américaines, continuer à manifester un vif intérêt à investir en RDC», a-t-il ajouté.

S'agissant des événements politiques qui se sont déroulés au cours des dernières semaines en RDC, Mike Hammer estime que c'est une preuve que la majorité de Congolais ont choisi une voie différente et meilleure.

Pour rappel, les États-Unis ont donné leur quitus la semaine dernière pour le retour de la République Démocratique du Congo à la Loi sur le Développement et les Opportunités Africaines (AGOA).

«Très bonne nouvelle ! Grâce



Via une vidéo parvenue ce lundi 28 décembre 2020 à la Rédaction de 7SUR7.CD, l'ambassadeur américain, Mike Hammer, a, depuis les États-Unis d'Amérique où il séjourne, salué une fois de plus, la réintégration de la République démocratique du Congo dans l'AGOA.

aux efforts du président Tshisekedi et en tant que manifestation de notre partenariat privilégié pour la paix et la prospérité, j'ai appris de la Maison Blanche que la RDC avait été acceptée pour revenir à l'AGOA. Cela ouvrira d'importantes opportunités économiques», avait indiqué via Twitter Mike Hammer le 23 décembre dernier.

L'African Growth and Opportunity Act (AGOA) traduit en français par la Loi sur le Développement et les Opportunités Africaines, a été signée par l'ancien président américain Bill Clinton. Elle est une loi fédérale américaine adoptée au mois de mai de l'an

2000 par le congrès des États-Unis.

Son but est de soutenir l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès au marché américain s'ils suivent les principes de l'économie libérale. Cette union représente un intérêt réciproque pour les deux parties, les pays africains ayant ainsi la possibilité de s'affirmer progressivement sur la scène mondiale en entrant dans la mondialisation, et les États-Unis bénéficiant ainsi d'une nouvelle source d'approvisionnement, notamment en pétrole.

Jephté Kitsita

**KINSHASA**

**22 députés provinciaux adhérent à l'Union sacrée de la Nation**

Dans une déclaration faite ce lundi 28 décembre 2020 à l'issue de la séance plénière tenue à l'assemblée provinciale de Kinshasa, 22 députés provinciaux ont an-



noncé leur adhésion à l'Union sacrée de la Nation prônée par le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

«Déclarons ce qui suit : primo, notre adhésion volontaire libre et déterminée à l'Union sacrée de la Nation en vue de mettre en place une nouvelle dynamique de la gestion de la chose publique», ont déclaré les élus de la capitale.

Dans la foulée, ces députés provinciaux ont affirmé leur engagement à

soutenir la vision, le programme et les actions du chef de l'État pour assurer la réussite de la «dynamique voulue par l'ensemble» du peuple Congolais.

Le député national Peter Kazadi, élu de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) est parmi les signataires de ladite déclaration.

Il sied de rappeler par ailleurs que l'assemblée provinciale de Kinshasa compte au total, 48 députés.

Jephté Kitsita

**Assemblée provinciale de Kinshasa**

**Le projet de budget 2021 est passé**

Après analyse et examen, le projet d'édit budgétaire pour l'exercice 2021 de la ville de Kinshasa a été voté, ce lundi 28 décembre 2020, par les députés provinciaux. Cet édit financier, comparativement à l'année 2019 (chiffré à 900 milliards de francs), a subi une régression d'environ 26 % cette année. Passant donc de 900 milliards de francs à 724 milliards.

D'après le président de l'Assemblée provinciale, Godé Mpoyi, cet édit budgétaire sera transmis au gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, pour sa promulgation.

Le président de cet organe délibérant a précisé également que la clôture de la session extraordinaire, qui a débuté le 29 septembre, se fera par voie de communiqué afin de respecter les gestes barrières contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

Il sied de signaler que la pétition contre Godé Mpoyi, président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, a été renvoyée à la session de mars. Selon Mike

Mukebayi, l'un des signataires de cette pétition, « compte tenu de la contrainte de temps, nous avons jugé bon de postposer ». Les auteurs de la pétition reprochent à Godé Mpoyi sa manière autoritaire de gérer l'Assemblée provinciale. Mike Mukebayi a estimé que Godé Mpoyi n'a pas respecté le règlement intérieur de l'organe délibérant, en ce qui concerne l'examen de la reddition des comptes. « L'examen de la reddition des comptes est subordonné au rapport de la Cour des comptes.

Un autre grief retenu contre le président de l'Assemblée nationale est relatif à l'arrêt, depuis plusieurs mois, des travaux de construction de nouveaux bâtiments de l'Assemblée provinciale, alors qu'Afriland First Bank a mis à la disposition de cette institution 531.000 dollars pour ces travaux. Après vérification à la banque, explique-t-on, le compte serait vide.

Louis-Paul Eyenga

**Riposte contre le Covid-19**

**Le HCR en soutien au Gouvernement de la RDC**

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, a remis, des équipements médicaux, des stations de lavage des mains, ainsi que des salles rénovées aux autorités sanitaires de deux structures de santé à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Pour renforcer la capacité d'accueil pour la prise en charge des personnes infectées par le coronavirus, le HCR a remis 15 lits de réanimation et 25 lits réglables, et rénové 10 salles et chambres de l'Hôpital Saint-Joseph, dans la commune de Limete, pour maintenir une certaine distanciation physique entre les patients.

Au Centre de santé Vijana, dans la commune de Lingwala, la construction de latrines et douches contribuera à limiter le risque de transmission du virus en éliminant de manière adéquate les fluides organiques contaminés. Un mur de séparation entre le pavillon destiné aux cas de Covid-19 et les autres malades a également été construit pour éviter la propagation du virus au sein de l'hôpital. De plus 30 lits d'hôpital et des stations de lavage de main ont été remis à cette structure de santé. « Ces dif-

férentes contributions faciliteront les mesures d'hygiène sanitaires du personnel soignant mais également des réfugiés et communautés hôtes qui sont pris en charge dans cet hôpital. Avec nos partenaires, nous sommes engagés à accompagner le Gouvernement de la RDC dans la lutte contre le coronavirus » a déclaré M. Fafa Attidzah, Représentant Adjoint du HCR en RDC.

A travers le pays, le HCR appuie plusieurs centres de santé où des réfugiés et des déplacés internes sont pris en charge et continue de mettre en place des mesures d'hygiène et d'assainissement au sein des camps et sites de réfugiés et de déplacés internes. Plus d'1,5 million de personnes ont déjà été sensibilisés par des campagnes de sensibilisation pour contenir la pandémie. Des messages préventifs sont diffusés à la radio et des posters et dépliants distribués dans différentes langues. Plus de 3,400 points de lavage des mains pour prévenir et contrôler la propagation du COVID-19 ont été mis en place et 260,000 savons distribués à travers le pays.

LR

**La République**  
2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

**Directeur de Publication**  
Jacques Famba

**Chef de Rubrique**  
Béni Joel Dinganga

**Collaborateurs**  
- Paul Eyenga  
- Gaston Liyande

**PAO**  
A. Salumu

**Direction commerciale et financière**  
Dominique Lumumba  
0815011886, 0997440728

**Distribution**  
Bertin Sefu

**Images**  
Dieudonné Kanyinda

## Face aux gouverneurs de provinces

## Félix Tshisekedi brandit le bâton !

Devant les gouverneurs de provinces, réunis en conférence à Kinshasa, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a promis de sanctionner tous les auteurs de sabotage de sa nouvelle politique publique impulsée dans le cadre de l'Union sacrée. Le Président de la République déclinait ainsi ces propos dans son allocution en la salle des congrès du Palais de la Nation à Kinshasa, à l'ouverture des travaux de la 7<sup>ème</sup> session de la conférence des gouverneurs de province.

« Les actes de sabotage de la nouvelle politique publique que je compte impulser pour le reste de mon quinquennat ne seront plus tolérés ni impunis », a-t-il averti, au début de cette conférence, élargie aux présidents des Assemblées provinciales et la première qu'il préside depuis son investiture à la magistrature suprême en janvier 2019.

Le Chef de l'Etat a rassuré ses représentants dans les provinces que l'Union sacrée va faire respecter leurs fonctions dans le respect de la Constitution. « L'Union sacrée de la nation se veut justement comme vous l'avez suggéré, de sécuriser dans le respect de la constitution et des lois de la république, la fonction de gouverneur de province, représentant de la haute autorité en province contre les diverses velléités de déstabilisation par des députés provinciaux dans le but d'assurer la stabilité provinciale en vue de booster le développement à la base. Je ne me fais aucun doute que le nouveau cadre dans lequel évolueront les institutions permettra la stabilité des gouvernements provinciaux, gage d'un développement continu », a-t-il dit.

Ce même cadre, a-t-il ajouté, accordera beaucoup plus d'attention aux priorités financières des provinces, à la construction des infrastructures et il accélérera le processus de pacification, accordera beaucoup plus de facilité aux investisseurs, mettra davantage d'accent sur le contrôle des finances, poursuivant les réformes.

Le Chef de l'Etat a également, promis un suivi trimestriel de la politique des gouvernements provinciaux. « Désormais, la mise en œuvre de mon programme et ceux des gouvernements provinciaux sera suivie et évaluée trimestriellement afin de nous assurer que nos politiques publiques retenues et planifiées dans les différents secteurs de la vie nationale améliorent les conditions de nos compatriotes », a-t-il affirmé.

## Halte à la trahison !

Le Chef de l'Etat a également mis en garde contre toute participation d'un gouverneur de province à toute entreprise susceptible de mettre en danger, de suspendre ou d'interrompre dans notre pays l'Etat de Droit, son indépendance, sa souveraineté, son unité, son indivisibilité, son caractère social, démocratique et laïc notamment par la mise en place de ses propres forces de défense nationale ou de sûreté extérieure.

« Les institutions nationales à sa-



voir : le président de la République, le parlement : Assemblée nationale et Sénat, ainsi que les cours et tribunaux, exercent exclusivement les missions et prérogatives en vue de l'unité du pays. Il n'y a pas de notion de décentralisation ou de régionalisation pour ses missions et prérogatives souveraines. Les provinces sont plutôt bénéficiaires que partenaires », a-t-il dit.

## Exécutif national et des provinces

Le Chef de l'Etat a appelé à une réflexion qui cadre sur la révisitation des objectifs fondamentaux des règles et mécanismes de fonctionnement du pouvoir exécutif national et des provinces dans un environnement politique atypique en préservant les acquis de l'alternance pacifique du pouvoir de 2018.

Pour le Chef de l'Etat, la 7<sup>ème</sup> conférence des gouverneurs de province qui se tient du 28 au 29 décembre 2020, sous le thème : « la gouvernance des provinces dans l'environnement démocratique actuelle, défis et opportunités » devra s'appesantir sur plusieurs réflexions.

Il s'agira notamment de tirer les échecs de la coalition mis en place au lendemain des élections de 2018 pour gouverner le pays mais surtout de préconiser des solutions plus efficaces pour faire face aux effets pervers de la pandémie de COVID-19 qui sévit en RDC depuis le mois de mars 2020.

Pour le Chef de l'Etat, l'alternance pacifique du pouvoir obtenu démocratiquement à l'issue des élections de 2018 avait planté le décor d'une nouvelle gouvernance. Il devrait augurer un environnement démocratique apaisé ouvrant ainsi une fenêtre d'opportunité tant à l'exécutif national qu'aux exécutifs provinciaux à même de permettre à chaque échelon du pouvoir de l'Etat de faire face aux défis majeurs relevés pour le bien-être de nos populations.

Cette alternance pacifique du pouvoir qui devrait aussi constituer un acquis à préserver pour créer au niveau

national et provincial, une gouvernance de développement, c'est-à-dire celle qui donne des réponses concrètes aux attentes des administrés a échoué.

« Deux ans après l'alternance politique en RDC, la coalition FCC-CACH, qui en est l'émanation, a montré ses limites en ne répondant pas positivement à l'essentiel des attentes du peuple congolais tant au niveau national que provincial », a indiqué le Chef de l'Etat, ajoutant qu'à l'espoir né en janvier 2019, a succédé le doute qui risquait, si on n'y prenait garde, à entraîner le peuple dans le désespoir avec toutes les conséquences qu'on peut facilement imaginer.

La crise de la coalition FCC-CACH s'est également fait ressentir au niveau des provinces, par l'action de certains Exécutifs et de certaines Assemblées provinciales où certaines décisions ont été prises non pas en fonction de l'intérêt des administrés, mais des orientations de la plateforme d'appartenance des acteurs concernés.

« Ne pouvant pas rester insensible devant une telle situation, en tant que garant de la Nation et de bon fonctionnement des institutions, j'ai donc tiré toutes les conséquences en engageant de larges consultations des forces vives de la Nation à travers les leaders les plus représentatifs de la société civile et de la classe politique dont les gouverneurs des provinces afin de recueillir leurs avis et éventuelles recommandations sur les solutions de sortie de crise », a-t-il souligné.

« A l'issue de ces consultations, j'ai pris une série des décisions... dont l'une des plus importantes est la constitution de l'Union sacrée de la Nation dont la finalité est de procurer à l'Etat par le biais de l'action du futur Exécutif national, la capacité à rencontrer les attentes légitimes de notre peuple qui sont considérables et qui touchent à tous les domaines de la vie de la Nation », a-t-il rappelé.

S'agissant des questions sécuritaires, le Président de la République en a appelé à beaucoup d'initiatives de la part des gouverneurs de

province pour préserver la paix ; dénoncer de manière récurrente les nombreuses barrières souvent payantes à travers nos villes, avant d'exiger à tous les gouverneurs de province de les répertorier et de les lever dès leur retour à leurs provinces respectives.

S'agissant de l'économie, le Président Félix-Antoine Tshisekedi a demandé que soient identifiées toutes les opportunités qu'offrent nos provinces, la création des banques agricoles et de l'habitat, booster l'agriculture pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, offrir des facilités aux Petites et moyennes entreprises et accompagner les jeunes entrepreneurs congolais dans leurs actions.

Pour ce qui est des infrastructures, il a évoqué le lancement de la construction et l'amélioration de routes et des voies aéroportuaires, la construction ainsi que la réhabilitation des bâtiments scolaires. C'est le temps de nous remettre au travail, le peuple est fatigué de discours politiques, a martelé le Président de la République. Nous devons raffermir la démocratie, consolider un Etat de droit et de la bonne gouvernance, abandonner les pratiques honteuses de la corruption, a-t-il encore dit.

Le chef de l'Etat a ensuite parlé des défis auxquels doivent s'affronter nos provinces, notamment la pandémie de la COVID-19 face à laquelle les chefs de l'exécutif provincial doivent arrêter des mesures idoines de même que la décentralisation qui doit être progressive et bien financée.

## Adhésion à l'Union sacrée

Pour le Président Félix Tshisekedi, l'appel à l'Union sacrée de la Nation concerne également les acteurs politiques de la Nation au premier rang duquel se trouvent le gouverneur et les membres des Assemblées provinciales pour qu'ils puissent orienter leurs choix, leurs actions et surtout leurs décisions dans le sens de l'intérêt des populations de leurs provinces respectives et non pas pour sauvegarder leurs intérêts individuels, politiques ou sectaires.

Ce même cadre, a-t-il ajouté, accordera beaucoup plus attention et des priorités aux préoccupations financières des provinces et à la construction des infrastructures de même il accélérera le processus de pacification, accordera beaucoup plus de facilité aux investisseurs, mettra davantage l'accent sur le contrôle des finances et poursuivra des réformes multisectorielles engagées.

« Le peuple congolais est fatigué des discours politiques. Il tient à la réalisation de son bien-être par une politique volontariste qui tient à ses aspirations au progrès social », a-t-il dit, ajoutant : « Mon souci majeur est de bâtir une gestion responsable de la chose publique à tous les niveaux du fonctionnement de l'Etat, ...en abandonnant toutes les mauvaises pratiques honteuses de détournement des deniers publics ainsi que la corruption ».

(avec ACP)

Diplomatie/UA

## La Turquie offre 50.000 \$ en soutien au Panel



La République de Turquie a annoncé, ce lundi 28 décembre 2020, une contribution de 50.000 de dollars américains en vue de renforcer l'infrastructure des bureaux du Panel chargé d'accompagner la mandature de la RDC à la présidence de l'Union Africaine pour l'exercice 2021-2022.

C'était au cours d'un entretien entre l'ambassadeur de Turquie en RDC, Salih Boaç Güldere, et le professeur Alphonse Ntumba Luaba, le coordonnateur du Panel.

«La Turquie attache une grande importance à l'Union Africaine et souhaite réaliser avec celle-ci de grands projets durant le mandat de la République démocratique du Congo, y compris le 3ème sommet Afrique-Turquie», renseigne un communiqué parvenu à 7SUR7.CD.

Le chef de l'État congolais doit pren-

dre la tête de l'Union Africaine en 2021, lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en début du mois de février à Addis-Abeba.

Pour ce faire, Félix Tshisekedi avait créé le 31 octobre dernier, un Panel chargé d'accompagner la mandature du pays à la présidence de l'Union Africaine pour l'exercice 2021-2022.

Le Panel a pour mission notamment d'assister le chef de l'Etat dans l'élaboration du plan d'action de son mandat à la présidence de l'UA contribuer, à l'analyse, à la rédaction et à la préparation des prises de position continentales du chef de l'Etat et d'assurer la préparation des dossiers de participation aux forums internationaux en qualité de représentant de l'Union Africaine.

**Ange Makadi Ngoy**

Tanganyika

## Un chef de localité aux arrêts pour complicité avec les rebelles



Le chef de la localité Sande du nom de Sadiki, dans le groupement Mahila, à 110 kilomètres de la ville de Kalemie, dans le Tanganyika, a été arrêté par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC).

Dans une interview accordée à 7SUR7.CD ce lundi 28 décembre, Moma Kankole, coordonnateur de la société civile locale a affirmé que ce chef de localité était soupçonné d'être de mêche avec les rebelles, communément appelés les coupeurs

des routes. « Il a été soupçonné d'être complice avec les coupeurs des routes, ces rebelles qui commettent des forfaits sur différents axes routiers », a expliqué Moma Kankole.

L'information est également confirmée à 7SUR7.CD par Omari Masudi, chef du groupement Mahila.

« Il a été arrêté par les éléments des Forces Armées de la République démocratique du Congo, qui l'ont emmené à l'état-major. On attend la suite », a-t-il déclaré.

**Marcelo Mfumu**

Mbuji-Mayi

## Le procureur sollicite la levée des immunités d'un député provincial

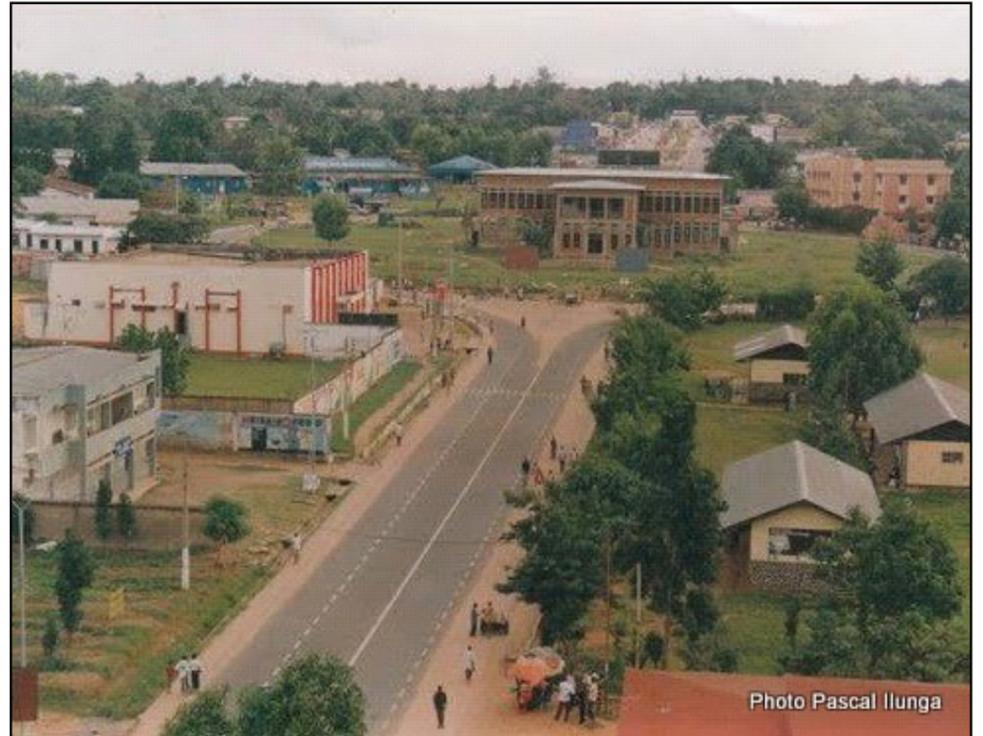


Photo Pascal Ilunga

Le Boulevard Laurent Désiré Kabila dans la Commune de Diulu, ville de Mbuji-Mayi (Kasai Oriental).

Le procureur général sollicite la levée des immunités d'un député provincial Alidor Numbi. Ce dernier est cité dans les tueries intervenues lors des affrontements entre trois communautés dans le territoire de Katanda (Kasai-Oriental). A cet effet, une commission des députés provinciaux a été instituée au cours de la plénière de samedi 26 décembre pour analyser la demande de la justice et faire rapport à la plénière, qui devra donc se prononcer dans un bref délai.

La correspondance du procureur général est parvenue au bureau de l'assemblée provinciale depuis le 24 décembre. Dans ce courrier, il sollicite la levée des immunités du député provincial Alidor Numbi, accusé d'être impliqué dans les tueries lors des affrontements entre les Bena Shimba, les Bena Mwemba, et les Bena Kapuya à Katanda.

L'avis de l'assemblée provinciale se fait encore attendre. Toutefois, au cours de la plénière de ce samedi, le bureau a mis en place une commission composée de six députés provinciaux pour analyser cette demande. Cette commission devra travailler

pendant deux jours, soit lundi et mardi, et déposer le rapport qui peut édifier l'assemblée plénière sur ce dossier avant sa prise de décision.

La justice du Kasai-Oriental souhaite que l'élu de Katanda compare face aux griefs portés contre lui : notamment le meurtre, la destruction méchante et l'association des malfaiteurs.

Selon certains juristes, la levée des immunités ne peut aucunement pas signifier la responsabilité des faits pénaux mis à charge du député incriminé. Et donc, le député Alidor Numbi jouit encore de la présomption d'innocence dans ce dossier.

Toutes les tentatives de Radio Okapi pour joindre le député incriminé se sont avérées vaines.

Le bilan de derniers affrontements de mois de septembre et octobre derniers entre les trois communautés du territoire de Katanda fait état de plus 80 personnes tuées, 800 maisons incendiées, près de 300 chez les Bena Shimba, près de 300 chez les Bena Kapuya et près de 200 chez les Bena Mwemba.

Beni

## Des jeunes s'attaquent à la patrouille mixte FARDC- PNC-MONUSCO

Une vive tension a été observée dans la nuit de dimanche à lundi 28 décembre au quartier Rwangoma de la commune de Beu dans la ville de Beni. Selon le maire intérimaire de Beni, des coups de feu ont été entendus dans ce quartier à la suite d'une altercation entre des groupes des jeunes, qui ont empêché une patrouille mixte FARDC- PNC-MONUSCO de se rendre à Rwangoma pour sécuriser la population.

Selon le maire de Beni, Modeste Bakwanamaha, une patrouille mixte FARDC-Police et casques Bleus de la MONUSCO a été empêchée d'accéder au quartier Rwangoma par un groupe de jeunes, aux environs de 21 heures locales.

Modeste Bakwanamaha indique qu'au cours de cette altercation, les forces de l'ordre ont commencé à tirer des coups de feu en l'air pour se frayer un chemin. Cette

situation a créé une panique au sein des habitants de Rwangoma, dont certains se sont déplacés cette même nuit vers le centre-ville de Beni.

Le maire annonce qu'une voiture 4x4 de l'armée a été caillassée, une moto de la police incendiée et dix jeunes interpellés. L'autorité urbaine dit ne pas comprendre que des jeunes s'organisent pour empêcher les forces de défense et de sécurité ainsi que la MONUSCO de faire des patrouilles pour sécuriser la ville.

Depuis deux jours, un message audio attribué à un député provincial élu du territoire de Beni, qui circule sur les réseaux sociaux, accuse la MONUSCO et quelques officiers FARDC d'être complices de l'insécurité à Beni.

Ce député provincial a confirmé l'authenticité de cette audio à la Radio Okapi.

Transport en commun**Cinquante bus TRANSCO mis en service**

Cinquante (50) nouveaux bus sur les deux cent trente (230) réceptionnés récemment par la Société des transports au Congo (TRANSCO), ont été mis en service le week-end, sur instruction du ministre des Transports et voies de communications, Didier Mazenga Mukanzu, en vue de renforcer la mobilité de la population pendant les fêtes de fin d'année et régler le phénomène des embouteillages observés sur les artères à Kinshasa, a-t-on appris dudit ministère.

Le ministre des Transports avait visité, auparavant, les sites de construction des travaux de saute-mouton à De bonhomme et Pascal, deux sites à la base des embouteillages dans l'Est de la ville de Kinshasa. « Des agents de la Commission nationale de la prévention routière, assistés des éléments de la Police de circulation routière, seront déployés au niveau de De bonhomme et Pascal pour régler la circulation des véhicules », a indiqué le ministre des Transports et voies de communications, ajoutant que la route Kulumba a été retenue comme une déviation devant servir aux véhicules en retour de Kingasani vers le centre-ville et ceux en partance de l'aéroport exploiteront l'autre sens.

A propos de l'arrivée des autres lots

de bus TRANSCO à Kinshasa, le ministre Mazenga a fait savoir qu'un lot est attendu dans les prochains jours dans la capitale, soulignant qu'au total 450 bus sont attendus.

Le ministre des Transports et voies de communications a encouragé, à l'occasion, les sociétés qui exécutent les travaux de saute-moutons et ceux en charge de la voirie urbaine de Kinshasa à accélérer lesdits travaux afin de permettre à TRANSCO de mettre en service tous ces engins l'année prochaine, épinglant, en passant que l'état de la route est la base de l'amortissement de bons nombres de bus de cette société.

On note que sur les 450 bus commandés par le gouvernement, la moitié sera montée ici à Kinshasa. La société brésilienne qui livre ces bus s'installera dans la capitale en vue de veiller et assurer longue vie à ces engins. L'usine de montage qui sera installée va créer des emplois au profit de la jeunesse.

Ce projet, rappelle-t-on, rentre dans le cadre de la vision du Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans son volet social, notamment sur les conditions de mobilité des Congolais. Actuellement sur les 500 (cinq cents) bus achetés en Egypte par le gouvernement Matata Ponyo, moins de 100 (cent) bus sont en circulation et assurent le transport urbain à Kinshasa.

Qu'est qui se cache derrière le dossier Access Bank ?**L'OPJ principal de l'enquête retrouvé mort à son domicile**

Nous avons appris par nos sources que Monsieur Arsène Assani Atwaha, l'un des principaux OPJ de l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC) connu dans l'agence sous le pseudo d'Akim Assani, qui avait participé activement aux auditions du DG d'Access Bank dans le dossier de blanchiment a été retrouvé mort hier soir à son domicile et que son enterrement a eu lieu immédiatement hier sans autopsie judiciaire sous prétexte qu'il serait musulman.

De ce que l'on sait, Monsieur Arsène Assani Atwaha avait pris une part active notamment dans la conduite de toutes les auditions du DG d'Access Bank en présence de son avocat ainsi que pour la rédaction de tous les Procès-Verbaux de ces auditions.

Il avait aussi été présent lors de la 1ère descente de l'APLC à la banque pour le retrait des pièces à conviction ayant permis à l'APLC de déterminer l'existence des graves soupçons de blanchiment des capitaux du terrorisme, chiffrés à plusieurs millions de dollars, qui désormais pèsent sur Access Bank.

Ce mystérieux et tragique décès, qui risque malheureusement d'être non élucidé faute d'autopsie judiciaire, fait souffler une certaine panique au sein de l'APLC. Car on ne sait pas déterminer la cause de la mort... Serait-ce une mort naturelle ou une tentative de taire tout le monde dans



ce dossier de blanchiment ?

Serait-ce la raison pour laquelle les 2 directeurs ne se manifestent pas depuis la publication de leurs noms dans les médias ? Sont-ils toujours vivants ?

Toujours au sujet de cette affaire de blanchiment et de terrorisme, il faut également se rappeler que le lanceur d'alerte de ce dossier avait lui aussi été victime de harcèlement moral par une inculpation au Parquet et que par la suite de sa libération il avait subi une tentative d'enlèvement.

Une chose à retenir, l'utilisation des pseudos ou le refus de l'agence de mentionner les noms de ses directeurs peut se justifier dans le but de protéger ses employés.

Mais en attendant, compatissons avec la famille de ce vaillant patriote qui a osé s'attaquer à cette tâche difficile de déceler ce réseau mafieux de blanchiment.

[congo-press.com](http://congo-press.com)

**" Les cours des matières premières sont voués à grimper après une décennie de sous-investissement "**

« **Après une décennie de performances modestes, les matières premières sont promises à un net rebond. Goldman Sachs estime même qu'elles abordent un marché haussier structurel comparable à celui des années 2000.**

Le choc de demande lié à la pandémie n'a pas épargné les matières premières. L'indice Bloomberg commodities est tombé à son plus bas niveau depuis 1976 en mars dernier, entraîné par le krach pétrolier, l'effondrement de la consommation de carburant et la mise à l'arrêt des usines.

Les cours ont toutefois rapidement retrouvé leurs niveaux d'avant crise et, depuis quelques semaines, l'euphorie a regagné le marché des matières premières : le cuivre cote au plus haut depuis 2013 à près de 8.000 dollars la tonne et le fer a atteint 160 dollars la tonne, du jamais vu depuis sept ans. Le boisseau de soja s'échange contre 12 dollars, un record depuis six ans. Même tendance pour le blé et l'huile de palme.

**Redémarrage chinois**

Le rétablissement des prix est principalement dû au redémarrage

de l'économie chinoise, premier consommateur de matières premières dans le monde. « Le pays a dopé ses importations d'énergie, de métaux et de matières premières agricoles, ce qui dans une année d'incertitude, a sans nul doute soutenu les marchés », expliquent les analystes d'ING.

**Matières premières/Investissements : Faisons un REV**

Et après ? Les cours vont-ils poursuivre leur progression ou plafonner ? De Goldman Sachs, à Pimco en passant par Citi, la communauté financière s'accorde à penser que la hausse n'est pas terminée. Par nature cyclique, la classe d'actifs profitera de la reprise.

Du côté des matières premières agricoles, là aussi on peut s'attendre à des tensions sur les prix. Non seulement la Chine continue d'acheter massivement des grains, mais en plus le phénomène climatique La Niña risque de peser sur les récoltes à venir un peu

partout sur la planète.

**Marché haussier structurel**

Pour Goldman Sachs, le « rétablissement des prix de matières premières n'est rien d'autre que le début d'un marché haussier structurel bien plus long », comparable au super cycle des années 2000, alimenté par les pays émergents, Chine en tête.

D'abord, les cours des matières premières sont voués à grimper après une décennie de sous-investissement, notent les experts de la banque. C'est vrai dans l'énergie où les capacités de production ont pâti du krach pétrolier ainsi que des exigences en investissements ESG.

**Relance verte**

Ensuite, les principaux plans de relance - Chine, Europe et Etats-Unis - seront teintés de vert, ce qui devrait profiter aux métaux. Par ailleurs, pour répondre à la crise sociale engendrée par la pandémie, les politiques économiques seront plus redistributives, et devraient donc s'accompagner d'une consommation de biens et de matiè-

res premières plus importante.

**Le spectre d'une crise alimentaire refait surface**

Janet Yellen devra accompagner la baisse du dollar sans provoquer de krach

De plus, l'explosion des dépenses publiques, notamment aux Etats-Unis, devrait affaiblir le dollar. L'immense majorité des matières premières étant libellées en dollars, leurs prix ont tendance à s'apprécier, leur achat coûtant moins cher.

**Le risque inflationniste**

Les investisseurs pourraient aussi se tourner vers les matières premières pour se protéger d'un retour de l'inflation, lié aux politiques budgétaires et monétaires. Même les hedge funds, qui avaient délaissé la classe d'actifs depuis la crise financière, y ont repris goût. Selon les données d'eVestment, ils ont déjà attiré 4 milliards de dollars sur des stratégies liées aux matières premières à fin octobre alors que l'ensemble de l'industrie a enregistré des flux sortants de 55 milliards.

**Les Echos**

Kasaï-Central

## Le dossier barrage de Katende traité avec légèreté



Une délégation de quatre députés provinciaux de retour d'une mission mixte effectuée sur le site de la centrale hydro-électrique Katende et à Lubumbashi où est stocké le matériel déplore la légèreté avec laquelle ce dossier a été traité par les anciennes autorités de la province. Cette délégation l'a révélée ce lundi 28 décembre à Kananga devant la presse et plusieurs autres couches de la population.

Selon le vice-président de l'organe délibérant du Kasaï-Central qui a conduit la délégation, l'accès au site de Katende devient très difficile. Depuis la suspension des travaux en 2015, les herbes ont poussé partout. Et à Kananga, ajoute-t-il, il s'est constitué un réseau qui vole les matériels surtout les pièces des gros camions abandonnés sur place.

A Lubumbashi, le député Matthieu Ntolo et ses collègues confirment avoir constaté avec amertume que c'est depuis 2015 que le gouvernement indien avait déjà

convoyé tous les matériels sur place. Tout est abandonné à l'air libre dans les entrepôts de la SNCC.

Tout dernièrement, ajoute la même source, 2 de 71 containers ont même pris feu. Là, précise le député, étant donné que les matériels ont été assurés, l'Inde va restituer d'autres matériels.

A l'issue de la descente sur place, la délégation a eu beaucoup de contacts et indique qu'un rapport a été dressé. Il est destiné au gouvernement central et à la présidence de la république. Ce sont ces instances qui vont décider s'il faudra reprendre les travaux avec la firme indienne Angélique ou s'il faudra changer.

Toutefois, bientôt, tous ces matériels seront tractés de Lubumbashi jusqu'à leur destination dans la gare de Tshimbulu.

Tous les membres de cette délégation invitent la population centre kasaïenne à protéger les matériels pour le développement de la province.

Bas-Uélé

## Le gouverneur Valentin Senga évincé

Les députés provinciaux du Bas-Uélé ont voté lundi 28 décembre une motion de défiance contre le gouverneur de province Valentin Senga Paisayo. C'était au cours d'une séance plénière présidée par le vice-président de cet organe délibérant, Gilbert Mokoto.

Sur 16 députés présents à cette séance plénière parmi les 18 que compte cette assemblée provinciale du Bas-Uélé, 15 se sont prononcés pour l'éviction du gouverneur de son poste tandis qu'un député n'a pas rempli correctement son bulletin qui a été déclaré nul.

D'après des sources contactées par Radio Okapi à Buta, la ville a vécu une ambiance d'euphorie inhabituelle après le vote ayant consacré la destitution du gouverneur de province par les élus provinciaux. Selon l'auteur de la motion d'interpellation transformée par la suite en motion de défiance, trois griefs principaux sont mis à la charge de Valentin Senga Paisayo.

Il cite le détournement des fonds publics évalués à plus de 316 millions

de dollars, l'incompétence ainsi que l'opacité dans la gestion de la chose publique. Cette motion a été analysée à l'absence de l'incriminé, actuellement en mission officielle à Kinshasa.

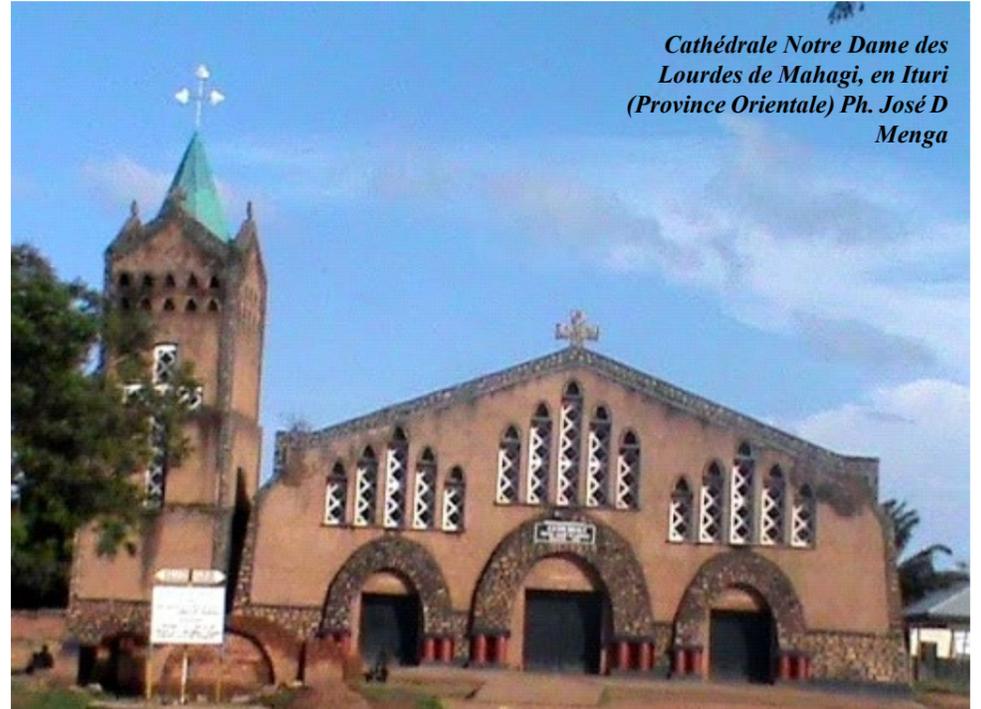
Eddy-Pascal Sinango, initiateur de cette motion déclare que le processus engagé à cet effet est antérieur à la mission du gouverneur :

" Nous avons commencé par une interpellation au moment où on ne savait même pas qu'ils seront convoqués à la conférence de gouverneurs. Après l'interpellation, il avait refusé de répondre tout en nous envoyant une fiche médicale pour dire qu'on lui a accordé un repos de deux semaines. C'est là où on avait fait des analyses dans l'enceinte de l'assemblée, on avait jugé que c'est un faux document... "

Pour le moment, le gouverneur de province n'a pas encore réagi. Il est actuellement en mission à Kinshasa. Toutefois, signalons que le vote de cette motion est intervenu au moment où le ministre de l'Intérieur a interdit aux assemblées provinciales de siéger en cette matière pendant cette période.

Ituri

## Paix : les leaders religieux sensibilisent les groupes armés



Cathédrale Notre Dame des Lourdes de Mahagi, en Ituri (Province Orientale) Ph. José D Menga

Les responsables de différentes confessions religieuses en Ituri s'engagent à s'impliquer davantage dans la sensibilisation des groupes armés pour la restauration d'une paix durable dans la province. Cet engagement a été pris au cours d'une conférence qui a regroupé plus de quatre cents pasteurs, imams et prêtres lundi 28 décembre à Bunia, à l'initiative de l'ONG Les Rebâtisseurs.

Selon le coordonnateur de cette ONG, James Biensi, la situation sécuritaire en Ituri demeure préoccupante et nécessite l'implication de toutes les couches de la population.

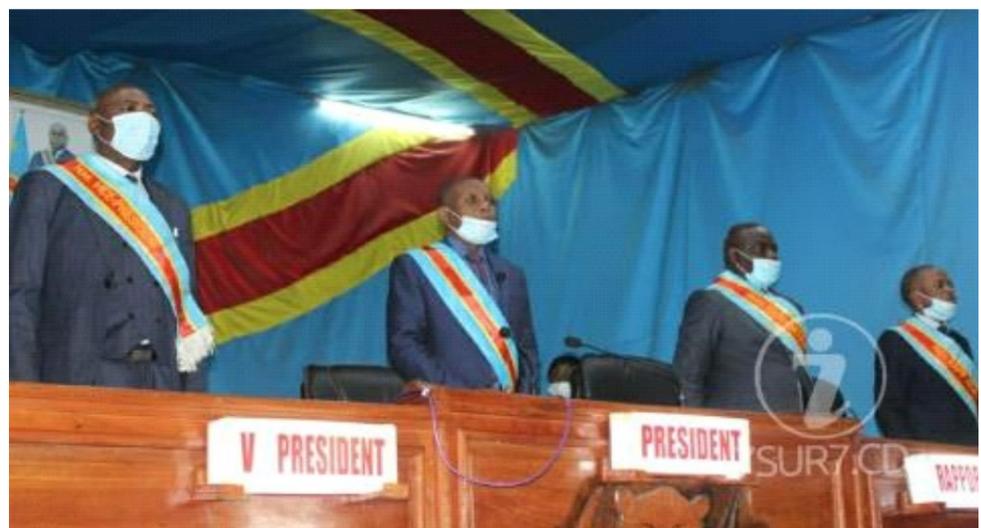
Parmi les approches pour rétablir la

paix, ces hommes de Dieu ont résolu de sensibiliser les miliciens dans leurs milieux respectifs pour déposer les armes.

" L'Ituri est en guerre depuis 2017. Les premières victimes sont principalement les membres de nos églises. Nous nous sommes rendu compte que nous ne nous sommes pas impliqués suffisamment pour interpellier les groupes armés et conscientiser la population pour la recherche de la paix. Nous avons trouvé que c'est le moment pour nous de nous réorganiser pour aller en profondeur, prier, parler, prêcher, convaincre ces hommes pour qu'ils quittent la brousse, pour donner la chance à la paix ", explique James Biensi.

Lualaba

## Altercation entre le vice-président et le rapporteur de l'assemblée provinciale



Le vice-président de l'assemblée provinciale du Lualaba s'est disputé avec le rapporteur de cet organe délibérant, le lundi 28 décembre dernier, en pleine plénière, suite à une matière non-inscrite à l'ordre du jour.

En effet, Donat Tshimboj, rapporteur de l'assemblée provinciale, a voulu imposer un débat sur l'examen de la pétition relative à la déchéance du questeur alors que de son côté, le vice-président de cette institution de la province, Pierrot Mwimbi Mwanza s'y était opposé.

" La pétition n'était pas objet de la plénière de ce jour. Nous avons une matière à traiter, nous devons inscrire cela à l'ordre du jour. On revient sur ça lors de la prochaine plénière », a lancé Pierrot Mwimbi Mwanza, vice-président de l'assemblée provinciale. Dans la foulée, Donat Tshimboj va

publiquement accuser Pierrot Mwimbi Mwanza, la deuxième personnalité de la province de vouloir retarder l'examen de la motion de défiance contre le questeur de cet organe délibérant.

" Vous avez la pétition depuis 2 semaines, vous vous arrangez pour la mettre au frigo et vous venez nous dire la procédure n'a pas été respectée. Qui doit la respecter ? Vous nous pousser pas à vous prêter les intentions. C'est vous qui bloquez la chose. Soyez église au milieu du village », a rétorqué Donat Tshimboj, rapporteur de l'assemblée provinciale.

Il sied de signaler que le vice-président s'est vu obliger de suspendre finalement la séance suite à cet incident qui s'est soldé par les insultes.

**Marcelo Mfumu depuis Kolwezi**

**Fêtes de fin d'année**

**Des inspecteurs sur terrain pour veiller à la stabilité des prix des produits**

La ministre de l'Economie, Acacia Bandubola, a déployé, ce lundi 28 décembre 2020, sur terrain une vingtaine d'experts pour veiller à la stabilité des produits pendant cette période des fêtes de fin d'année.

Ces experts du ministère de l'économie ont été lancés sur le marché au terme d'une réunion présidée, ce jour, à l'hôtel du gouvernement, par la patronne de l'économie.

À en croire le secrétaire général à l'économie nationale qui s'est exprimé à la fin de cet échange, cette mission va procéder à la surveillance du marché durant tous ces jours de fêtes.

"...madame le ministre de l'économie nationale a envoyé un message aux opérateurs économiques de maintenir cette stabilité des prix pendant toute cette période des fêtes de fin d'année parce qu'il n'y a aucun élément qui présage la perturbation du marché. Les stocks sont suffisants, le taux de change est stable. Donc, nous devons garder la stabilité des prix. Par rapport,

comme on a toujours dit que la présence d'un gendarme, c'est le début de la sagesse. C'est ainsi que son excellence madame le ministre a fait rappel des troupes. Il a appelé les inspecteurs du ministère de l'économie à procéder à une surveillance du marché pendant tous ces jours de festivités", a indiqué Célestin Twite.

Pendant, il a souligné qu'il ne s'agira pas d'un contrôle économique. "Il ne s'agit pas d'un contrôle économique, loin de là. Il s'agit tout simplement d'observer que cette stabilité des prix qui est constatée, soit maintenue. Nos inspecteurs seront là pour surveiller et voir, faire remarquer cette stabilité sur le marché", a précisé le S.G à l'économie nationale.

À cet effet, la ministre de l'économie nationale a appelé les inspecteurs déployés sur terrain à travailler en toute "honnêteté" et avec "abnégation" pour l'intérêt de la population. La mission, quant à elle, va aller du 29 au 31 décembre 2020.

**Prince Mayiro**

**Liquidation BIAC**

**Le président Tshisekedi appelé à mettre fin au calvaire des épargnants, travailleurs et fournisseurs**



Quatre années que le calvaire des épargnants, des travailleurs et des fournisseurs de la Banque Internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC) dure ! Et pour cause : des obstacles que ne cessent de multiplier les actionnaires, pourtant responsables de la faillite de cette banque en 2016. Ce qui avait conduit la Banque Centrale du Congo (BCC) à en prendre le contrôle pour sauvegarder autant que faire se peut l'épargne publique et le système financier national.

En effet, la Banque centrale du Congo, face à l'impasse, a décidé de retirer son agrément à la BIAC et de nommer un liquidateur (AGL). Cette dernière procédure visent à désintéresser le plus rapidement possible les déposants (54% des dépôts étaient le fait des ménages), des travailleurs (2000 personnes) et des fournisseurs. C'était sans compter avec la "mauvaise foi" des actionnaires défaillants, qui, aidés par la justice, bloquent la procédure de liquidation forcée.

La Banque centrale du Congo attire l'attention de la plus haute autorité du pays pour que la justice, en l'occurrence le conseil d'État et le Parquet près la Cour de cassation, ne se trompe pas de cible. Pour l'un, en bloquant la liquidation forcée, décidée par l'autorité de régulation du marché bancaire, et pour l'autre, en convoquant l'administrateur provisoire et le gouverneur pour leur demander des comptes sur leur gestion provisoire de 4 ans d'une banque faillie.

Ceci est d'autant incompréhensible que les actes de fraude, de vol, de détournement et de mauvaise gestion à charge

des actionnaires et dirigeants de la BIAC, dénoncés en 2016 dans une plainte par la BCC, sont restées lettres mortes.

En effet, pour la BCC, la confusion actuelle à la BIAC, ni repeneur ni liquidation, est causée par ses actionnaires qui chercheraient "à disculper leurs actes de mégestion, fraudes et détournement et par ailleurs contrôler le processus de liquidation pour effacer les traces de leurs forfaitures et empêcher tout recouvrement des créances sur les sociétés débitrices de la BIAC en liquidation forcée ayant environ USD 53 789 170,05", lit-on dans un document interne de l'institut d'émission.

Derrière les manoeuvres dilatoires et de sabotage dont se livrent les actionnaires contre la gestion provisoire de la BCC, il y a plus de 200.000 épargnants, fournisseurs et travailleurs qui souffrent.

Les coupables ont été identifiés et dénoncés à la justice. Mais aucune action n'a été entreprise pour protéger le système financier, se désolé un cadre de la Banque. Alors que la liquidation forcée est légale car prévue par la loi bancaire, les actionnaires s'y opposent et veulent eux-mêmes procéder à la liquidation de leur banque. Une aberration car ils sont coupables de fraude.

La garantie, pour protéger les déposants, réside dans la désignation d'un liquidateur indépendant comme l'a fait la BCC. Lequel est lui-même est supervisé par le cabinet d'audit international PWC. Les actionnaires de la BIAC ne peuvent être jugés et partie en même temps.

**Christel Insiwe**

**Kinshasa**

**Report du dépôt de la pétition contre le Bureau de l'APK : «Ce n'est qu'une partie remise»**

Devant la presse ce lundi 28 décembre 2020, en marge de la plénière convoquée à l'assemblée provinciale de Kinshasa, le député provincial Peter Kazadi a annoncé le report du dépôt de la pétition contre le Bureau de cette institution que dirige Godé Mpoi.

Ce membre de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) et un des pétitionnaires, a justifié ce report par le vote du projet de budget 2021 de la ville de Kinshasa qui devait intervenir ce jour.

«Je voudrai ici confirmer l'existence d'une pétition qui vise le président du Bureau de l'Assemblée provinciale. Cette pétition devait être déposée aujourd'hui mais le temps ne nous le permet pas de déposer avec tout ce qu'il y a comme procédure par rapport à cette pétition. Nous avons subi la contrainte de temps qui fait qu'en face de nous, il y avait la nécessité de voter le budget pour que notre province puisse vivre dès le 1er janvier. Nous avons ainsi privilégié l'intérieur supérieur des kinois et kinoises pour surseoir au dépôt de notre pétition», a-t-il

fait savoir.

Par ailleurs, il a promis que les pétitionnaires vont poursuivre le combat pour instaurer la bonne gouvernance au sein de l'organe délibérant de Kinshasa.

«Nous gardons cet engagement à poursuivre le combat par rapport à la manière d'une bonne gouvernance qui doit s'installer, d'abord à partir de notre assemblée provinciale. Je dois ici vous dire que les députés qui ont signé cette pétition désavouent certaines attitudes, comportements, faits et gestes du président de notre Bureau comme on dit en français, ce n'est qu'une partie remise pour laquelle nous allons revenir avec force dans les jours qui suivent», a affirmé Peter Kazadi.

Du côté du président de l'APK, l'on rejette les accusations portées contre le Bureau par les élus pétitionnaires. Ce même lundi, sur Top Congo, John Lungila, chargé de communication au bureau de l'APK, a qualifié cette pétition d'un «complot» monté contre la personne du président de l'organe délibérant de la première ville de la RDC.

**Prince Mayiro**

**450 = 1**

JE SUIS MUKONGO, JE SUIS MULUBA,  
JE SUIS MUSWAHILI, JE SUIS MUNGALA

Une seule ethnie, Une seule tribu, Un seul langage  
Une seule Patrie

**"CONGO"**

**NOUS DEVONS ÉGALEMENT  
RENFORCER LES PILIERS DE  
LA COHÉSION NATIONALE ET  
LA LÉGISLATION,  
EN RÉPRIMANT PLUS  
SÉVÈREMENT LES ACTES ET  
PROPOS INCITANT  
À LA HAINE TRIBALE,  
AUX DISCRIMINATIONS EN  
TOUT GENRE ET AU  
SÉPARATISME.**

PR FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI 450 = 1

# Congo: un couac dans la lutte contre la corruption

Un couac de taille: des inspecteurs venus de Bruxelles sont mise en cause.

La lutte contre la corruption est le cheval de bataille du président Félix Tshisekedi, son arme principale lorsqu'il s'agit de déboulonner des adversaires, d'anciens alliés politiques ou de simples contrevenants et dans ce combat de Sisyphe, le chef de l'Etat est ouvertement soutenu par les pays comme les Etats Unis et la Belgique. Mais l'arme pourrait aussi se révéler à double tranchant... En effet, la nouvelle agence de prévention et de lutte contre la corruption, APLC, créée l'été dernier, se trouve déjà elle-même dans le collimateur: son responsable, Me Gilbert Kikangala, longtemps avocat au Barreau de Bruxelles et défenseur d'Etienne Tshisekedi, a été placé sous mandat d'arrêt provisoire après plusieurs heures d'audition au parquet général près de la cour d'appel de Kinshasa Gombe. Bénéficiant de la présomption d'innocence, cet avocat de 60 ans a finalement été remis en liberté, mais les investigations se poursuivent et deux de ses chargés des opérations, des officiers de po-

lice belge d'origine congolaise qui auraient été « prêtés » par la Belgique, ont disparu.

L'affaire concerne la filiale congolaise d'une banque d'origine nigériane, Access Bank. Soupçonnée d'être impliquée dans une affaire de blanchiment d'argent, sa filiale congolaise aurait laissé l'homme d'affaires Saleh Assi ainsi que d'autres personnalités placées sous sanctions américaines ouvrir des comptes pour des sociétés fictives. Une enquête de RFI avait établi que des millions de dollars avaient été versés en liquide sur un compte suspect et retirés par virements.

L'APLC ayant été chargée d'éclaircir l'affaire, le 10 décembre dernier le directeur nigérian d'Access Bank, Arinze Kenechukwu, accompagné de son avocat Me Amani Cibambo fut reçu pour une audition. Par la suite, les deux hommes dénoncèrent les « méthodes cavalières » de l'agence dont les agents, sans réquisition du procureur général, avaient demandé des informations concernant les clients de la banque. Par la suite, sans mandat ni réquisition du parquet, les agents se rendirent au siège de la

banque pour saisir des documents.

En outre, le directeur de la banque ayant été mis en détention préventive et privé de son passeport, une caution fut exigée pour sa libération. C'est ainsi que les deux agents, -des inspecteurs de nationalité belge, qui n'ont pas qualité d'officiers de police judiciaire en RDC- exigèrent un montant total de 50.000 dollars au titre de caution, acceptant de se rendre à la banque et de prendre 30.000 dollars en liquide, moyennant reçu, assurant qu'ils passeraient deux jours plus tard pour encaisser les 20.000 dollars restants. Cette opération eut lieu un samedi à 21 heures, après l'heure de fermeture des bureaux et elle fut filmée par les caméras de vidéosurveillance de la banque. Diffusées par la suite, les images firent scandale et l'avocat d'Access Bank ne se priva pas de dénoncer des moyens peu orthodoxes voire des actes d'intimidation. Selon l'association belge « le Congo n'est pas à vendre » les inspecteurs rédigèrent une décharge par écrit sur une feuille blanche sans en tête, et ils signèrent sous de faux noms... Par la suite, les deux hommes ont été suspendus, ne se sont pas pré-

sentés devant le Parquet et ils auraient disparu.

L'APLC s'est défendue contre toute accusation de racket, accusant la banque de vouloir faire diversion, et cela alors que l'agence aurait découvert des indices sérieux de blanchiment et de financement de terrorisme et transmis toutes les pièces du dossier au parquet général de la Gombe.

La meilleure défense étant l'attaque, l'agence a par ailleurs placé dans son collimateur Pascal Nyembo, directeur général du centre d'expertise et d'évaluation des substances minérales précieuses et semi-précieuses, réputé proche du « camp Kabila ». Il aurait pris la fuite la veille de son audition par l'APLC, assisté à l'aéroport de Ndjili par des agents de renseignement.

Face aux difficultés et aux déboires de l'Agence de lutte contre la corruption, le lanceur d'alerte Jean-Jacques Lumumba rappelle pour sa part que seul un Parquet financier, doté de personnalités compétentes, pourrait efficacement nettoyer les écuries d'Augias...

**Colette Braeckman**

## Des Casques bleus rwandais ont déjoué une attaque rebelle sur Bangui

Alors que des groupes rebelles se sont emparés de Bambari, la quatrième ville de Centrafrique et sont présents à 150 km de Bangui, c'est de justesse qu'aux portes de la capitale, dans le quartier dit PK 12, des troupes rwandaises ont dispersé des groupes soupçonnés d'avoir été infiltrés. Tirant en l'air dans un quartier très peuplé, les Rwandais ont créé un début de panique parmi la population.

La situation se dégrade sérieusement dans ce pays de 4, 5 millions d'habitants, l'un des moins développés d'Afrique et où les autorités de Bangui soupçonnent l'ancien président François Bozize de vouloir fomenter un coup d'Etat afin d'empêcher des élections qui donneraient probablement la victoire au président sortant Faustin Archange Touadera. Officiellement, les rebelles se réclament d'une coalition de trois groupes armés, réunis en une seule entité appelée « Coalition des patriotes pour le changement » parmi lesquelles des milices favorables à l'ancien président François Bozize. Ce dernier, malgré les forts

soupçons qui pèsent sur lui, a démenti être l'instigateur de ces mouvements armés, mais les observateurs relèvent que c'est après l'invalidation de la candidature de Bozize à l'élection présidentielle que la violence a resurgi.

Rappelons que François Bozize, bien introduit au sein de l'armée française, était arrivé au pouvoir en 2003 à la suite d'un coup d'Etat avant d'être lui-même renversé en 2013 par une coalition à dominante musulmane, la Seleka. Durant plusieurs années, des milices armées, « Balaka » (musulmans) et « anti balaka » ont semé la terreur en Centrafrique, portant la violence dans les quartiers chrétiens et musulmans de Bangui et plongeant le pays dans le chaos.

Après des années d'exil, Bozize, qui dispose toujours de soutiens au Tchad, -bastion de l'armée française-, a tenté de revenir en politique et s'est déclaré candidat à l'élection présidentielle. Sa candidature a été invalidée par la Cour constitutionnelle qui a rappelé que l'ancien président était toujours sous le coup de sanctions des

Nations unies pour son soutien présumé à des groupes armés responsables de crimes de guerre.

Pays pauvre, connu surtout pour ses gisements de diamants et les « cadeaux » que l'ancien Empereur Bokassa fit naguère au président Giscard d'Estaing, la Centrafrique, naguère chasse gardée de Paris et avant poste militaire voisin de la vaste et riche République démocratique du Congo, représente désormais un enjeu plus large: le pays compte d'importants gisements en uranium et il est l'un des théâtres de la guerre que mène la France aux milices musulmanes très présentes les pays du Sahel.

En outre, de nouveaux protagonistes sont apparus sur le terrain: la force onusienne Minusca censée soutenir un accord de paix signé en 2019 et forte de 11.000 hommes s'avérant impuissante à restaurer l'autorité de l'Etat, le président Touadera a signé des accords de défense avec deux nouveaux venus, la Russie et le Rwanda. Des contingents rwandais font déjà partie des Casques bleus, mais en outre des accords de défense

bilatéraux ont permis l'envoi de centaines de troupes aguerries. Le mandat de ces troupes venues de Kigali n'est pas seulement d'assurer la sécurité rapprochée du chef de l'Etat, dont le bureau est gardé par des hommes muets et vigilants, il est aussi de « tenir à l'œil » certains alliés des groupes rebelles, en l'occurrence des miliciens hutus qui ont traversé le fleuve Congo après l'exode et la guerre qui suivirent le génocide des Tutsis en 1994 et demeurent actifs.

Quant à la Russie, si les premiers accords portant sur la fourniture d'armes ont été signés avec l'aval des Nations unies, la montée en puissance des troupes russes parmi lesquelles des hommes du groupe Wagner, a été ressentie comme une invasion du pré carré français. Ce qui a précipité à Paris la disgrâce de Touadera, alors que cet enseignant venu de Lille cherchait avant tout des alliés capables de l'aider à restaurer l'autorité de l'Etat au-delà de la capitale Bangui...

**Colette Braeckman**

Mali

## Trois soldats français tués en opération

Trois soldats français ont été tués, lundi 28 décembre, victimes d'une bombe artisanale, dans la zone des « trois frontières », au Mali, où la force antiterroriste française « Barkhane » concentre ses efforts depuis janvier. Le brigadier-chef Tanerii Mauri et les chasseurs de 1<sup>re</sup> classe Quentin Pauchet et Dorian Issakhanian, qui appartenaient au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs de Thierville-sur-Meuse (Meuse), effectuaient une mission d'escorte, dans cette région frontalière du Niger et du Burkina Faso.

Le décès de ces trois soldats français porte le total des soldats morts pour la France à huit en 2020, et à 47 depuis début de l'engagement de la France au Mali en 2013. Le président, Emmanuel Macron, a fait part dans un communiqué de sa « très grande émotion ». Il « exprime son entière confiance aux militaires français déployés au Sahel, salue leur courage et rappelle la détermination de la France à poursuivre la lutte contre le terrorisme ».

La zone des trois frontières est un sanctuaire djihadiste où se déroule la majeure partie des activités opérationnelles de la force « Barkhane ». Ces dernières ont gagné en intensité, recevant l'appui de 600 hommes, après le sommet de Pau, en janvier 2020, lors duquel Emmanuel Macron a désigné l'Etat islamique au Grand Sahel (EIGS), très actif dans la région, comme ennemi principal. L'armée française déploie en tout 5 100 hommes au Sahel.

L'attaque a eu lieu tôt, lundi matin, au retour d'une mission de ravitaillement en vivres, en eau, en carburant et en ressources logistiques pour la base de Hombori. Dans ce poste sont stationnées des forces françaises et maliennes. Ce drame survient au plus mauvais endroit et au plus mauvais moment pour l'armée française. C'est à Hombori que le chef d'état-major des armées, François Lecointre, était justement venu le 10 décembre rendre visite à ses troupes. Il avait alors salué « l'amélioration de la situation sécuritaire dans la zone ».

### « Fraternité d'armes »

C'est d'ailleurs autour de cette base située aux confins du désert du Gourma que l'armée avait beaucoup communiqué ces dernières semaines sur son travail et ses « succès » dans la lutte contre les groupes djihadistes. « Barkhane » et la force conjointe du G5 Sahel ont ainsi revendiqué récemment la « neutralisation » de plusieurs dizaines de djihadistes. Le mo-



Des véhicules blindés de l'opération " Barkhane ", dans la région de Hombori (Mali), le 27 mars 2019. DAPHNE BENOIT/AFP

ment est d'autant plus délicat qu'approche le premier anniversaire du sommet de Pau, le 13 janvier. Un rendez-vous lors duquel doit être tiré le bilan du renforcement de « Barkhane », afin d'amorcer un début de retrait des troupes, même si aucun calendrier officiel n'a été arrêté.

Les trois soldats étaient âgés de 21, 23 et 28 ans. Pilote de véhicule blindé léger, tireur antichar et adjoint chef de patrouille, ils étaient déployés pour la première fois au Sahel depuis la mi-novembre. « Ils conduisaient une mission [...] de fraternité d'armes dont les progrès mettent progressivement le Mali en situation d'assumer sa propre sécurité », a expliqué avec des mots choisis le ministre des armées dans un communiqué. Les militaires tués participaient à une opération de « formation » des soldats maliens, alors que la montée en puissance de l'armée malienne est vue comme l'un des préalables indispensables à un retrait français.

La ministre des armées, Florence Parly s'est inclinée devant la mémoire des trois soldats. « Ils sont morts dans l'accomplissement de leur devoir, alors qu'ils étaient engagés dans une zone où des groupes terroristes attaquent les populations civiles et menacent la stabilité régionale, tout comme notre propre sécurité », a déclaré M<sup>me</sup> Parly.

Au retour de leur mission, entre Hombori et Gossi (90 km), un véhicule escortant le convoi a sauté sur un engin explosif improvisé (IED), tuant ses trois occupants. Le véhicule blindé léger (VBL) transportant les militaires du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs, n'a pas résisté à la déflagration. « Les VBL sont plus renforcés que des pick-up, mais leur capacité de résistance dépend de la charge explosive enterrée dans le sol, explique le colonel Frédéric Barbry, porte-parole de l'état-major des armées. Une investigation est en cours afin que nos

équipes déterminent le poids et le type d'explosif utilisé, ainsi que le système de mise à feu. »

### Persistance des violences djihadistes

Le journaliste spécialisé Jean-Marc Tanguy rappelle dans son [blog](#) que les deux derniers morts de « Barkhane », en septembre, avaient eux aussi été « fauchés à bord de leur VBL », tout comme en juillet, lorsqu'un militaire a été tué à Gossi, à 150 km à l'ouest de Gao. Il souligne également qu'« un tiers des morts français au Sahel depuis 2013 l'ont été par IED, c'est la première cause de mortalité ».

A Bamako, lundi soir, l'annonce de cette nouvelle attaque a fait réagir Bah N'Daw, le président de la transition. « Je m'incline devant la mémoire de ces jeunes tombés en héros, a-t-il exprimé dans un communiqué. Je voudrais en cette douloureuse circonstance, en mon nom personnel et au nom du peuple malien, adresser mes condoléances les plus émues aux familles des défunts, à leurs frères d'armes, au président de la République française Emmanuel Macron ainsi qu'au peuple français. J'exprime de nouveau ma gratitude à la Nation française pour l'engagement multiforme, et militaire en particulier, aux côtés du Mali et ce, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. »

Face à la persistance des violences djihadistes, doublées de conflits intercommunautaires, les autorités de transition au Mali n'excluent pas d'engager des négociations avec des groupes armés, comme le faisait le président Ibrahim Boubacar Keïta, emporté par un putsch en août. La France, qui affiche une position plus intransigeante, a admis ne pas s'opposer à des négociations entre les Etats sahéliens et certains éléments djihadistes, à l'exception des directions d'Al-Qaïda et du groupe Etat islamique. RFI

Burkina-Faso

## Kaboré entame son second mandat sous le signe de «la sécurité»



Le président burkinabé Roch Marc Christian Kaboré s'adresse à des partisans lors d'une célébration au siège du parti à Ouagadougou, le 26 novembre 2020.

Le président burkinabé Roch Marc Christian Kaboré a été investi lundi pour un second mandat à la tête du Burkina Faso, promettant de ramener «la sécurité et la stabilité» dans ce pays d'Afrique de l'Ouest en proie à des attaques jihadistes.

«J'entends gagner le pari de la sécurité et de la stabilité de notre pays et assurer le retour des déplacés», a déclaré M. Kaboré, 63 ans, après avoir prêté serment au Palais des Sports de Ouaga 2000, un quartier huppé de la capitale Ouagadougou, devant dix chefs d'Etat africains et 1.200 invités.

« Ces cinq dernières années notre pays a été la cible de groupes armés terroristes dont les actions ont mis à mal nos efforts de développement, notre cohésion sociale et notre vivre ensemble », a reconnu le président Kaboré, élu en 2015, puis réélu dès le premier tour lors de la présidentielle du 22 novembre avec 57,74% des voix, pour un deuxième et dernier mandat selon la constitution.

Le Burkina Faso est en proie depuis 2015 à des attaques jihadistes récurrentes qui ont fait au moins 1.200 morts et un million de déplacés internes. Des pans entiers du territoire échappent au contrôle de l'Etat, et n'ont pu participer à la présidentielle et législatives du 22 novembre en raison de l'insécurité.

Plusieurs candidats de l'opposition, dont son désormais chef de file Eddie Komboïgo, dirigeant de l'ex-parti au pouvoir de Blaise Compaoré, qui avaient dénoncé un scrutin entaché d'irrégularités, avant de féliciter le président Kaboré pour sa réélection, ont assisté à la cérémonie d'investiture.

Dans son discours, Roch Kaboré a également promis de travailler à «la réconciliation nationale».

«Je lancerai, dans les mois à venir, de larges consultations afin de définir les voies d'une réconciliation nationale véritable», a-t-il annoncé, précisant vouloir prendre en compte les «crimes de sang, économiques et politiques qui, de 1960 à nos jours, continuent d'envenimer les rapports entre les Burkinabés».

L'ancien président Blaise Compaoré, chassé du pouvoir en 2014 par une insurrection populaire après 27 ans de règne, réfugié en Côte d'Ivoire, est sous le coup d'un mandat d'arrêt dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du président Thomas Sankara en 1987.

Le régime Compaoré, période de stabilité, fait l'objet d'une nostalgie croissante chez les Burkinabés, comme en témoigne la deuxième place d'Eddie Komboïgo à la présidentielle et de son parti aux législatives.

## Etats-Unis

# Camouflet pour Donald Trump sur le budget de la défense



Pour la première fois durant le mandat de Donald Trump, le Congrès est en passe de contourner un veto présidentiel, après le vote de la Chambre des représentants, le 28 décembre, à Washington. SAUL LOEB / AFP

Cela prend le chemin d'un revers cuisant pour le président américain sortant Donald Trump qui voit républicains et démocrates s'unir en nombre contre lui. Plus des deux tiers des parlementaires présents à la Chambre des représentants ont voté, lundi 28 décembre, en faveur du budget de la défense « en dépit des objections du président », soit la majorité qualifiée nécessaire pour surmonter son veto : 212 démocrates mais aussi 109 républicains.

Une claque pour celui qui se targue d'ordinaire d'un fort soutien dans son camp. Et un mauvais présage avant le vote final au Sénat attendu cette semaine. Si la Chambre haute, à majorité républicaine, rejette à son tour ses objections, ce sera la première fois que le Congrès contourne un veto du 45<sup>e</sup> président des Etats-Unis.

Fruit de longues négociations, le budget de 740,5 milliards de dollars (environ 600 milliards d'euros) avait été adopté début décembre à des majorités écrasantes par la Chambre, à majorité démocrate, et le Sénat, contrôlé par les républicains. Il prévoit notamment une hausse de 3 % du salaire du personnel de défense.

Donald Trump a annoncé le 23 décembre qu'il y mettait son veto, provoquant la consternation jusque dans son camp. En plus d'être selon lui trop favorable à la Chine, le président américain reproche notamment au texte d'ouvrir la possibilité de renommer des bases militaires honorant des généraux confédérés, qui ont combattu

en défense de l'esclavage durant la guerre de Sécession (1861-1865).

Il a aussi justifié son opposition par le fait que le texte n'incluait pas l'abolition d'une loi, dite « article 230 », protégeant le statut juridique des réseaux sociaux, qu'il accuse d'être de parti pris contre lui.

## Neuvième veto en quatre ans de mandat

C'est la neuvième fois que Donald Trump met son veto à une loi en quatre ans de mandat. Le Congrès n'avait jamais jusqu'ici rassemblé assez de voix pour l'outrepasser. Dans l'hémicycle, le républicain Mac Thornberry, numéro deux de la commission des forces armées de la Chambre, a exhorté son camp à outrepasser le veto présidentiel et signer le texte qui permet de « soutenir nos troupes et de défendre l'Amérique », demandant à ses collègues de placer « l'intérêt du pays en premier ». Ce texte est « absolument vital », ont aussi mis en garde des ténors républicains.

Une majorité des deux tiers au Sénat sera également nécessaire pour surmonter le veto de Donald Trump. Le budget de la défense y avait été adopté par 84 voix contre 13.

Lundi, le milliardaire républicain s'est une nouvelle fois rendu au Trump International Golf Club, situé à quelques kilomètres de son club de Mar-a-Lago, en Floride, à quelque 1 500 km de Washington. Sans un mot.

Le Monde avec AFP

# Premières vaccinations anti-covid en Europe

L'Europe a débuté dimanche les vaccinations contre le covid-19 dans le cadre d'une campagne transfrontalière sans précédent destinée à endiguer une pandémie qui a ravagé les économies du bloc et contaminé des millions de personnes. Ailleurs, dans le monde, les contaminations repartent à la hausse.

Le bloc communautaire a scellé des contrats avec différents fournisseurs pour s'assurer plus de deux milliards de doses de vaccin et ambitionne de vacciner tous les adultes de l'UE au cours de l'année 2021.

Trois pays, l'Allemagne, la Hongrie et la Slovaquie, avaient devancé l'appel samedi.

Livraison de vaccins au Liban en février

Le Liban doit recevoir en février sa première cargaison du vaccin américano-allemand Pfizer-BioNTech, qui serait suffisante pour immuniser « 15% de la population », selon le ministère de la Santé.

La Suisse veut relancer les spectacles

Les organisateurs suisses de concerts ont fait savoir dimanche qu'ils envisageaient la possibilité de rendre la vaccination contre le Covid-19 obligatoire pour les spectateurs, une mesure qui permettrait la reprise des festivals et des spectacles.

## AstraZeneca dit avoir « la formule gagnante »

Le groupe pharmaceutique britannique AstraZeneca, dont le vaccin mis au point avec l'université d'Oxford pourrait être approuvé dans les prochains jours au Royaume-Uni, affirme avoir trouvé « la formule gagnante » pour être aussi efficace que ses concurrents Pfizer-BioNTech et Moderna.

Les essais cliniques avaient montré en novembre une efficacité moyenne de 70%, contre autour de 95% pour les deux autres vaccins. Mais un des protocoles, testés par erreur par le laboratoire britannique sur un groupe réduit de volontaires, affichait une efficacité de 90%, poussant l'entreprise à réaliser une « étude supplémentaire ».

Le vaccin Oxford-AstraZeneca est très attendu car il est relativement peu coûteux et plus aisé à conserver, ce qui facilite une vacci-



Des chercheurs travaillent sur un vaccin contre le COVID-19 au laboratoire de recherche de l'Université de Copenhague à Copenhague, au Danemark, le 23 mars 2020. (Photo par Thibault Savary / AFP)

nation à grande échelle.

## Troisième confinement en Israël

Israël a entamé dimanche à 17H00 (15H00 GMT) son troisième confinement d'au moins deux semaines, une période qui pourrait être étendue à un mois si le nombre des contaminations quotidiennes restait au-dessus des 1.000.

Le nombre de personnes contaminées est récemment reparti à la hausse, avec plus de 3.000 nouveaux cas quotidiens ces derniers jours.

Les Israéliens ne peuvent se déplacer à plus d'un kilomètre de leur domicile et la plupart des commerces sont fermés sauf pour les livraisons. Il est toutefois possible de sortir se faire vacciner dans ce pays qui a entamé une campagne éclair visant à immuniser un quart de sa population en un mois.

## Couvre-feu à Gibraltar

Devant la flambée des cas de Covid-19, Gibraltar, une enclave britannique à l'extrême sud de l'Espagne, a annoncé dimanche de nouvelles restrictions parmi lesquelles la fermeture des commerces non-essentiels et un couvre-feu de 22H00 à 6H00.

Les Etats-Unis peuvent connaître le pire

Les États-Unis ont dépassé dimanche la barre des 19 millions de cas recensés de Covid-19, selon l'université Johns Hopkins, soit un million de nouvelles contaminations en moins d'une semaine.

Les Etats-Unis ont recensé 165.151 nouveaux cas ces dernières 24 heures à 20H30 (01H30 GMT lundi), a indiqué l'institution. Cela

porte le bilan total à 19.107.675 cas.

Les Etats-Unis, qui comptent le plus de morts du Covid-19 au monde, connaissent en effet un rebond spectaculaire de l'épidémie, avec régulièrement plus de 200.000 cas confirmés et plus de 3.000 morts par jour, depuis près de trois semaines.

Le célèbre immunologue américain Anthony Fauci a dit redouter dimanche que le pire de la pandémie de Covid-19 aux Etats-Unis reste à venir, à la suite des fêtes de fin d'année.

Plus d'un million d'Américains ont reçu la première dose de leur vaccin contre le Covid-19, une étape importante dans la plus grande campagne de vaccination de l'histoire des États-Unis, mais ses responsables ont admis qu'elle prenait du retard.

## Plus d'1 million de cas en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud est devenu le premier pays africain à dépasser le million de contaminations dimanche soir.

En pleine deuxième vague de pandémie et alors qu'une variante plus transmissible du coronavirus est responsable d'une grande majorité des nouveaux cas, le pays le plus touché du continent africain a officiellement comptabilisé 1.004.413 cas positifs et 26.735

C'est une hausse de 39% par rapport à la semaine précédente quand le pays enregistrait en moyenne 11.700 nouvelles contaminations par jour.

Pendant trois jours consécutifs - mercredi, jeudi et vendredi - le nombre de cas a dépassé les 14.000 par jour, soit un record absolu dans le pays. Samedi et dimanche, ce nombre a faibli, passant sous la barre du millier.

## CHAN 2021

# Léopards A' : 9 joueurs du TP Mazembe sur la pré-liste de Florent Ibenge

Florent Ibenge et se Léopards locaux vont dans quelques jours lancer les préparatifs de la sixième édition du Championnat d'Afrique des Nations, prévue au Cameroun à partir du 13 janvier 2021. La liste officielle des joueurs présélectionnés n'est toujours pas encore publiée mais, nous avons pu accéder à quelques noms grâce aux correspondances de la FECOFA envoyées aux clubs. Comme nous vous avons informé pour Maniema Union, Lupopo, autre Blessing FC, voici la liste des joueurs du TP Mazembe qui sont présélectionnés pour la préparation du CHAN.

Godet Masengo ,

Issama Mpeko,  
Mika Miche,  
Arsène Zola,  
Philippe Kinzumbi,  
Joël Beya,  
Étienne Mayombo,  
Gondry Sudi  
Chico Ushindi

Sauf changement, le rassemblement des Léopards va débuter à Kinshasa, à partir du 07 janvier. Florent Ibenge n'a pas écarté l'idée d'un stage à l'extérieur du pays. Mais rien n'est encore décidé quant à ce.

Footrdc.com



## L'assemblée générale de la FECOFA se tiendra ce lundi 4 janvier



L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Congolaise de Football Association se tiendra le lundi 4 janvier 2021 à partir de 10 heures par Visioconférence. Cette décision est consécutive aux nouvelles recommandations gouvernementales sur l'évolution de la pandémie de la COVID-19 en République démocratique du Congo, selon le site fecofa-rdc.com.

Le Comité Exécutif a réaffirmé la nécessité de ne pas baisser la garde, afin de préserver autant que possible la santé de tous les auteurs du football face à l'annonce d'une deuxième vague de la maladie de Coronavirus au pays.

Les délégués de l'Assemblée Générale débattront huit points à l'ordre du jour au cours de ces assises de la fédération.

Ainsi l'ordre du jour comprend les points suivants :

- Vérification de la conformité de la convocation et de la composition de l'Assemblée Générale
- Approbation de l'ordre du jour ;
- Allocation du Président ;
- Désignation des scrutateurs
- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale
- Rapport sur les activités depuis de la dernière Assemblée Générale
- Présentation des bilans financiers
- Examen des prévisions budgétaires de l'exercice 2020 - 2021

## Lionel Messi et Luis Suarez se donnent rendez-vous en 2022

Leo Messi et Luis Suarez, ancien compères au Barça, se sont donnés rendez-vous dans une destination exotique en 2022 selon les médias espagnols.

Dans un récent entretien à *La Sexta*, Leo Messi avait évoqué son envie de découvrir un jour la MLS, opposant un « non » catégorique à des retrouvailles éventuelles avec Luis Suarez à l'Atlético Madrid. **Les deux hommes, grands amis et anciens compères en Catalogne, pourraient cependant se retrouver à l'Inter Miami selon une indiscretion signée Radio Catalunya.** Le média espagnol affirme que les deux hommes se sont donnés rendez-vous en 2022 au sein de la franchise de David Beckham, qui a déjà attiré dans ses filets des stars comme Blaise Matuidi et Gonzalo Higuain cet été.

Beckham devra donc prendre son mal en patience, car Messi aurait pour priorité de rester compétitif jusqu'au Mondial 2022, au Qatar. **Le PSG, Manchester City et l'Inter Milan resteraient donc des destinations pertinentes l'été prochain pour l'Argentin,** toujours d'après la même source. football365

## CHAN 2021 : Ley Matampi de retour !

Le portier du FC Lupopo de Lubumbashi, Ley Matampi va retrouver la sélection nationale. Le joueur de 31 ans, absent lors des derniers rassemblement chez les A pour des performances en dessous de la moyenne et chez les A' suite à un départ en dehors du pays est désormais de retour dans la tanière des fauves de la rive gauche du fleuve Congo.

L'ancien du TP Mazembe fait partie des joueurs présélectionnés par Jean Florent Ibenge pour le Championnat d'Afrique des Nations dont la phase finale est prévue au Cameroun en janvier 2021. Ley Matampi est du nombre de 6 joueurs du FC Lupopo concernés par ce regroupement. Sa présélection n'est qu'une juste récompense pour un garçon qui a prouvé son état de forme en ce manche aller de la Linafoot D1.

Ley Matampi n'est pas étranger à la forme olympique affichée par le FC Lupopo en championnat national de football Division 1. Le léopard n'a encaissé que 4 buts depuis le début de la saison avec son et personne ne fait mieux que lui. À ajouter le clean sheet face à l'Association



Sportive Dauphin Noir de Goma le dimanche 27 décembre, Ley est à 8 désormais.

Le portier du FC Lupopo ne sera pas à la découverte de ce championnat qui réunit les joueurs évoluant au pays. Ley a été l'un des artisans de la belle épopée des Léopards A' au Rwanda en 2016. Cette année là, sous la direction de Jean Florent Ibenge, la République Démocratique du Congo avait remporté son deuxième titre continental du tournoi. Il sera peut-être l'un des rescapés de cette génération dorée des fauves qui ont côtoyé le toit du football africain apes 2009.

Footrdc.com

## 7 joueurs de Maniema Union présélectionnés chez les Léopards

La nouvelle est tombée ce lundi 28 décembre 2020 ! Dans une correspondance adressée au président de l'Association Sportive Maniema Union, la Fédération Congolaise de Football Association fait savoir au dirigeant du club de Kindu que sept joueurs de son effectif devront rejoindre la présélection de la tanière des Léopards A' pour le Championnat d'Afrique des Nations prévu en janvier 2021 au Cameroun.

« Nous avons le plaisir de vous informer que vos joueurs LUNANGA JACKSON, EBWELA STEVEN, RAJABU ATIBU, MBIYEYE BISAMUNA, LIKWELA YELEMAYA, MPIA NZENGELE MAXI et NGIMBI MERCEY sont présélectionnés pour prendre part à la phase finale de la 60ème édition du Championnat d'Afrique des Nations, Total Chan Cameroun 2021 ».

Avant de rejoindre le groupe, la Fédération exige le respect des mesures sanitaires au regard de la pandémie du Coronavirus Covid-19. « A cet effet 2 tests PCR COVID-19 pris en charge par la Fédération Congolaise de Football Association sont prévus Le 1er, 3 jours avant d'intégrer la Sélection, avec obligation de Se munir des résultats du test ; et juste après la compétition pour garantir leur retour en club et la reprise des entraînements dans les conditions sanitaires optimales, Sans risque de quarantaine ». Footrdc.com

## LINAFOOT - Ce mercredi

### DCMP - Sanga Balende: Isaac Ngata contre Andy Futila



Le Daring Club Motema Pembe (Dcmp) croise ce mercredi 30 décembre la formation de Sa Majesté Sanga Balende en match comptant pour la 14ème journée du championnat national de Football, Ligue 1.

Les Immaculés sortent d'une belle victoire (3-1) devant la formation de Simba qui; leur a permis de se relancer après quelques faux-pas. La récente victoire en Angola (1-0) en Coupe de la Confédération aura été pour beaucoup dans la détermination. Ils vont croiser l'une des équipes en forme de cette entame de saison qui n'a pas encore concédé de revers et qui joue bien même hors de ses bases.

«Sur le plan des statistiques, c'est une équipe qui ressemble à V.Club et Mazembe. Si nous faisons la proportion, elle doit être parmi les trois premiers. Nous n'avons véritablement pas vu cette équipe mais nous ferons comme toujours, produire notre jeu en se méfiant des forces des adversaires», a confié Isaac Ngata, l'entraîneur du Dcmp en conférence de presse d'avant-match.

Le Dcmp occupe pour le moment la 5ème place au classement avec 20 points en 13 sorties, ce qui est véritablement maigre pour une équipe qui ambitionne d'aller accrocher une place africaine la saison prochaine.



D'où, il faudra faire mieux pour démentir les statistiques.

### «Nous allons jouer avec nos moyens»

Les Sang et Or de Mbuji Mayi sont en très belle forme depuis l'entame de la saison. Ils n'ont joué que 8 matchs pour le moment et cela semble leur porter bonheur en termes de récupération. Face aux Immaculés, ils compteront bien évidemment sur cette fraîcheur physique pour titiller la formation Kinoise qui est psychologiquement regallardie par deux victoires de suite.

«L'ambiance est très bonne au sein de l'ensemble du groupe et nous sereins pour aller défier nos amis kinois. Nous nous déplaçons pour éviter un forfait et bien entendu pour jouer. Il ne faudrait pas l'enjeu prenne le dessus sur le jeu. Nous allons jouer avec nos moyens en espérant que la dame chance soit de notre côté mais nous y allons pour faire un grand match et que le meilleur gagne», a confié Andy-Magloire Futila, l'entraîneur de Sanga Balende.

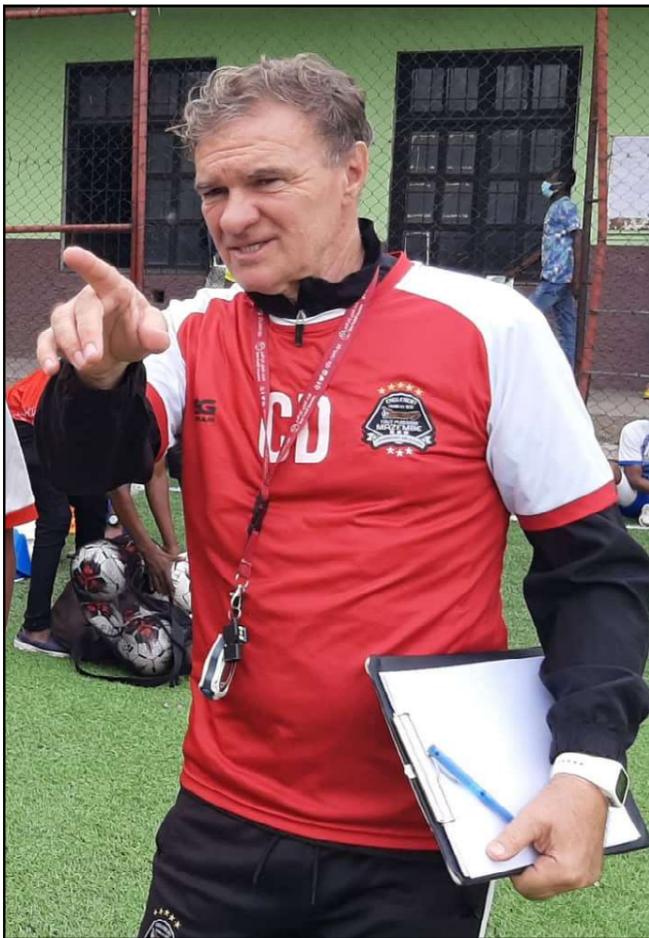
Sa Majesté Sanga Balende occupe pour l'instant la 6ème place au classement 18 points, à deux points seulement du Dcmp, quoi de plus normal de tout donner pour essayer de passer devant. avec foot.cd

Au terme d'un contrat d'une année

# Drazen Cvetkovic quitte Mazembe !

Drazen CVETKOVIC ne sera plus l'entraîneur du TPM à l'échéance de son contrat en date du 31 décembre 2020. C'est la nouvelle qui vient d'être officialisée par la direction du TPM ce mercredi 30 décembre 2020, après une très longue réunion du comté sportif. Auparavant, le manager du club avait reçu le technicien français dans un tête-à-tête de plus d'une heure. Suite aux problèmes familiaux posés par le coach, le chairman Moïse Katumbi et l'entraîneur Drazen n'ont même pas envisagé une éventuelle prolongation du contrat. Un choix délicat qui marque la fin d'une collaboration couronnée par un titre national. Le président Moïse a souhaité un prompt rétablissement de la santé de la belle-mère du coach, ce qui oblige l'épouse de ce dernier à ne pas quitter la Corse.

Le technicien franco-serbe Drazen CVETKOVIC a poursuivi un



gros travail au sein du club qui conservera un souvenir positif de son passage. Entraîneur apprécié, Drazen s'est également avéré un homme de

grande valeur. Le TPM le remercie et lui souhaite une fructueuse carrière dans une profession aussi exigeante en termes de résultats et de beau jeu.

Ce mercredi midi, un dîner à l'honneur du coach sera offert au concerné, où joueurs et staff technique sont invités pour marquer une année de collaboration.

## COMMUNIQUE

La direction du TPM informe le public sportif et les baliangwena que le contrat du coach Drazen CVETKOVIC arrive à échéance ce 31 décembre 2020. Le coach Drazen est ainsi libéré de ses obligations au sein du club. Le président Moïse Katumbi le remercie pour cette année très difficile passée avec le club et lui souhaite bonne chance pour le reste. Conformément au processus de décision du club, le comité sportif réuni, a décidé de la nomination de Pamphile MIHAYO KAZEMBE - de retour d'un stage de formation à



Liège - au poste d'entraîneur principal. Il sera secondé par Isaac Kasongo comme entraîneur adjoint. Pour la première fois dans l'histoire de fin de collaboration, un dîner avec tous les joueurs sera organisé en l'honneur du coach Drazen qui quitte Lubumbashi ce jeudi 31 décembre pour la France.

## Diplomatie

### L'Italie félicite le Chef de l'Etat pour son mandat à la tête de l'Union Africaine



L'ambassadeur d'Italie en RDC, Luca Attanasio, a félicité le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour son mandat prochain à la tête de l'Union Africaine (UA), au cours d'un entretien avec l'ACP.

Le diplomate italien s'est dit également heureux que la présidence de l'UA du Chef de l'Etat en 2021 coïncide avec le sommet du G20 qui se tiendra la même année en Italie. « Raison pour laquelle nous avons tenu à ce que le Président Tshisekedi soit invité à ce sommet où les 20 pays puissants du monde discuteront autour des problèmes de la planète. Ce sera une occasion pour lui de s'assurer de la collaboration du G20 à la résolution

d'éventuels problèmes que connaîtront l'Afrique pendant son mandat », a fait savoir l'ambassadeur Luca Attanasio.

Quant aux relations bilatérales entre l'Italie et la RDC, Luca Attanasio a rassuré que celles-ci se portent bien. « Nos deux pays entretiennent de bonnes relations dans plusieurs domaines de collaboration et nos deux peuples se côtoient sans atermolement », a-t-il rassuré.

La 2<sup>ème</sup> édition du « Noël des enfants de l'espoir », fête dédiée aux enfants défavorisés, a été organisée le 18 décembre par l'ONG « Mama Sofia », fondé et présidé par l'épouse de l'ambassadeur d'Italie, Zakia Seddiki.

Sous le haut patronage de la Conseillère spéciale du Chef de l'Etat, chargée de la Jeunesse et de lutte contre les violences faites à la femme, Chantal Yelu Milop, la manifestation a offert à 300 enfants, dans une ambiance festive, un repas de Noël et des cadeaux. Ces derniers ont également bénéficié des jeux, des ateliers et séances de danse ainsi que de la visite du musée.

Mme Seddiki a saisi l'occasion pour plaider en faveur de cette catégorie d'enfants et pour l'intégration des enfants albinos dans la société, avant de relever la nécessité de lutter contre la stigmatisation des personnes souffrant de la pigmentation de la peau.

Erudit Lelo

## Provinces

### La sécurité des gouverneurs à l'ordre du jour

**Le président de la République, Félix Tshisekedi a insisté lundi 28 décembre à l'ouverture de la 7<sup>ème</sup> conférence des gouverneurs de provinces, sur l'unité nationale et le respect de l'Etat de droit.**

Le chef de l'Etat a rappelé aux chefs des exécutifs provinciaux le respect de la décentralisation du pouvoir avant de les mettre en garde contre toute tentative de vouloir freiner cet élan de la démocratie.

Par ailleurs, Félix Tshisekedi a promis d'instruire le ministre du Budget et celui des Finances de régulariser les arriérés de rétrocession et frais de fonctionnement ainsi que des fonds d'investissement dus aux pro-

vinces.

Cependant, le président de la République a exprimé sa volonté de sécuriser les gouverneurs face aux multiples motions auxquelles ils font face dans leurs contrées respectives.

« J'ai notamment compris que vous demandiez au chef de l'Etat de convoquer et de tenir régulièrement les assises de la conférence des gouverneurs de province, de sécuriser la fonction de gouverneur représentant de la haute autorité en province, contre toutes les velléités infondées de déstabilisation par les députés provinciaux », a-t-il indiqué.

Mputu Patrick-marche

## Bulletin épidémiologique

### 265 cas confirmés, 174 malades guéris et 5 décès

Dans son rapport du 28 décembre 2020 sur la situation épidémiologique du coronavirus, le secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte renseigne que 265 nouveaux cas de la pandémie ont été confirmés au pays.

Sur ces nouvelles contaminations, 210 sont de la ville de Kinshasa, qui demeure toujours l'épicentre du coronavirus au pays, 35 du Kongo Central, 14 de la Tshopo et 1 du Nord-Kivu. A ce jour, le cumul de cas depuis la déclaration officielle de la Covid-19 en République démocratique du Congo le 10 mars de l'année en cours, est de 17.182 dont 17.181 confirmés et 1 probable. D'après le même rapport, 174 nouvelles personnes sont sorties guéries dans les centres de traitement et parmi les patients suivis à domicile, dont 134 à Kinshasa, 32 au Kongo Central, 3 au Haut-Katanga, 3 au Nord-Kivu et 2 au Sud-Kivu. Le cumul de personnes déjà guéries de la Covid-19 passe ainsi à 14.658 cas.

S'agissant des décès, 5 cas supplémentaires ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national, dont 4 à Kinshasa et 1 au Nord-Kivu. Le cumul de décès est de 584 cas dont 583 confirmés et 1 probable.